

Revue de presse

Octobre 2018

Sommaire

- 1 – « Le code des marchés publics incorpore des mesures expérimentées à La Réunion par l'association SBA » - Memento.fr le 3 octobre 2018
- 2 – « Le code des marchés publics incorpore des mesures expérimentées à La Réunion par l'association SBA - Zinfos 974 le 3 octobre 2018
- 3 – « Le code des marchés publics incorpore des mesures expérimentées à La Réunion par l'association SBA » - Freedom.fr le 2 octobre 2018
- 4 – « Le Débat du Mardi : Prélèvement à la Source » - Réunion 1^{ère} WEB le 25 septembre 2018 - Article publié à la suite du débat du 25 septembre avec la participation de A. Lala.
- 5 – « Le prélèvement à la source est une contrainte pour les entreprises » - JIR ECO du 9 octobre 2018
- 6 - « Commande publique : trois territoires métropolitains intéressés par le modèle réunionnais » - Imaz press du 10 octobre 2018
- 7 – « Le modèle "SBA Réunion" présenté à France Urbaine » - Memento.fr du 10 octobre 2018
- 8 – « Le SBA Réunion fait des émules en terre métropolitaine » - Freedom.fr du 10 octobre 2018
- 9 – « Le modèle "SBA Réunion" fait des émules en France métropolitaine » - Zinfos 974 du 10 octobre 2018
- 10 – Réaction de Dominique Vienne - « Réformes des retraites : le gouvernement dévoile ses premiers arbitrages » - JIR du 11 octobre 2018
- 11 - CVOI : Interview Jessica Bauza – La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio, le 16 octobre 2018
- 12 – « L'accès aux marchés publics simplifiés » - JIR ECO le 16 octobre 2018
- 13 – « La concurrence déloyale des stations » - Le Quotidien du 22 octobre 2018
- 14 – La Qualité de vie au travail - La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio - le 18 octobre 2018
- 15 – GYLAB – Interview de Anaëlle Pony - La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio - le 19 octobre 2018

16 – « L'étude REELLE, outil au service de l'emploi et l'entrepreneuriat » - paru le 24 octobre dans le Guide du salon de l'emploi (supplément du JIR)

17 – « L'Aéroport de La Réunion Roland Garros adhère à la Stratégie du Bon Achat » - Memento.fr du 23 octobre 2018

18 – « L'aéroport Roland Garros adhère à la Stratégie du Bon Achat » - Memento.fr du 24 octobre 2018

19 - « L'aéroport Roland-Garros adhère à la stratégie du bon achat » - Freedom.fr le 25 octobre 2018

20 – « L'aéroport Roland-Garros adhère à la stratégie du bon achat » - Clicanoo du 25 octobre 2018

21 – « L'aéroport revendique la stratégie du bon achat » - Le Quotidien du 25 octobre 2018

22 – « Deuxième édition de la semaine du logement » - Freedom.fr le 15 octobre 2018

23 - Interview de Dominique Vienne suite à la visite de la Ministre des Outre-mer - JT d'Antenne Réunion du 26 octobre (A partir de 18'30")

24 – « Réforme des aides économiques : l'inquiétude des PME réunionnaises » - Linfo.re le 26 octobre 2018.

25 – « Annick Girardin à La Réunion : un débat constructif, mais pas d'annonces » - clicanoo du 27 octobre 2018.

26 – « Annick Girardin à La Réunion : un débat constructif, mais pas d'annonces » - JIR du 27 octobre 2018.

27 – « Réforme des aides économiques : Le patronat reçu début novembre à Paris » - Zinfos 974 du 27 octobre 2018.

28 – « Face à la Ministre » avec la participation d'Eric Buffi, chef d'entreprise et administrateur de la CPME - JIR du 28 Octobre 2018.

29 – Whereez – Interview de Aurélien Favier - La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio, le 29 octobre 2018

30 - Interview vidéo - « L'invité de Zinfos : Dominique Vienne, président de la CPME » - Zinfos 974 le 29 octobre 2018

1 – « Le code des marchés publics incorpore des mesures expérimentées à La Réunion par l'association SBA » - Memento.fr le 3 octobre 2018

http://www.memento.fr/article_03-10-2018-le-code-des-marches-publics-incorpore-des-mesures-experimentees-a-la-reunion-par-l-association-sba

2 – « Le code des marchés publics incorpore des mesures expérimentées à La Réunion par l'association SBA - Zinfos 974 le 3 octobre 2018

https://www.zinfos974.com/Le-code-des-marches-publics-incorpore-des-mesures-experimentees-a-La-Reunion-par-SBA_a132023.html

3 – « Le code des marchés publics incorpore des mesures expérimentées à La Réunion par l'association SBA » - Freedom.fr le 2 octobre 2018

<http://freedom.fr/le-code-des-marches-publics-incorpore-des-mesures-experimentees-a-la-reunion-par-l-association-sba/>

4 – « Le Débat du Mardi : Prélèvement à la Source » - Réunion 1ère WEB le 25 septembre 2018 - Article publié suite au débat du 25 septembre avec la participation de A. Lala.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/debat-du-mardi-prelevement-source-631400.html>

5 – « Le prélèvement à la source est une contrainte pour les entreprises » - JIR ECO du 9 octobre 2018

"Le prélèvement à la source est une contrainte pour les entreprises"



Abdoullah Lala, administrateur de la CPME
(photo d'archives).

En sollicitant les entreprises pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu de leurs employés, le gouvernement souhaite faire des économies. Le nouvel objectif est d'ailleurs de supprimer 2 000 postes au ministère de l'Action et des Comptes publics. Une pression qui va basculer sur les épaules du secteur privé. Les employeurs devront par exemple prendre un temps pour faire de la pédagogie, face aux inévitables incompréhensions de lancement. Pour Abdoullah Lala, administrateur de la Confédération des petites et moyennes entreprises de La Réunion, "le prélèvement à la source est évidemment contraignant pour l'entreprise". D'après ses estimations, il représenterait

même un coût d'environ 200 euros, "assez important pour une petite entreprise."

Pour faire passer la pilule, le gouvernement avait pris un arrêté au mois de mai modifiant (une nouvelle fois) le bulletin de paie. Dans cet arrêté, les ministres de la Santé, du Travail et des Comptes publics, exigeaient des entreprises que la ligne "net à payer avant impôt sur le revenu" soit dans "un corps de caractère dont le nombre de points est au moins égal à 1,5 fois le nombre de points du corps de caractère (...) des autres lignes." Pourquoi une telle décision ? Atténuer le choc psychologique pour les salariés qui vont constater une baisse substantielle de leur salaire net sur la fiche de paie de janvier.



Le bulletin de salaire a été largement simplifié en un an
(photo d'archives).

6 - « Commande publique : trois territoires métropolitains intéressés par le modèle réunionnais » - Imaz press du 10 octobre 2018

<http://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2018/10/10/cinor-entreprises-trois-territoires-metropolitains-interesses-par-le-le-modele-sba-reunion,91961.html>

7 – « Le modèle "SBA Réunion" présenté à France Urbaine »- Memento.fr du 10 octobre 2018

http://www.memento.fr/article_10-10-2018-le-modele-sba-reunion-presente-a-france-urbaine

8 – « Le SBA Réunion fait des émules en terre métropolitaine » - Freedom.fr du 10 octobre 2018

<http://freedom.fr/le-sba-reunion-fait-des-emules-en-terre-metropolitaine/>

9 – « Le modèle "SBA Réunion" fait des émules en France métropolitaine » - Zinfos 974 du 10 octobre 2018

https://www.zinfos974.com/Le-modele-SBA-Reunion-fait-des-emules-en-France-metropolitaine_a132273.html

10 – Réaction de Dominique Vienne - « Réformes des retraites : le gouvernement dévoile ses premiers arbitrages » - JIR du 11 octobre 2018

Réforme des retraites

Le gouvernement dévoile ses premiers arbitrages

Après des mois de concertation sur le futur système "universel" de retraite voulu par le président de la République Emmanuel Macron, le gouvernement a enfin dévoilé ses premiers arbitrages, ce qui a satisfait la plupart des partenaires sociaux, sans pour autant dissiper toutes leurs craintes.

Dossier Julien Delarue et Thomas Subervie / jdelarue@jir.fr / tsubervie@jir.fr

Ce sera donc un système par points, financé par tous les travailleurs jusqu'à 10 000 euros bruts de revenus mensuels, qu'ils soient salariés du public et du privé, et où une majoration sera accordée "dès le premier enfant". Cette fois, Jean-Paul Delevoye, le Haut commissaire à la réforme des retraites nommé par Macron en 2017, n'est pas venu les mains vides. Car il fallait du tangible pour répondre aux attentes des syndicats qui, à l'image du leader de FO Pascal Pavageau, désespéraient "que le gouvernement sorte du bois".

Après la "réunion multilatérale" organisée hier matin au ministère des Solidarités et de la Santé, le secrétaire général de FO s'est dit "satisfait" d'avoir obtenu "plus d'éléments concrets que lors des six derniers mois", même s'il réclame toujours "que soient

faites des simulations" sur des cas pratiques. Un état d'esprit partagé par Geoffrey Roux de Bézieux, "relativement satisfait dans l'ensemble", bien qu'il juge "indispensable" que le futur système de retraite "prenne en compte l'espérance de vie et d'éventuels gains de productivité".

Le président du Medef continue de plaider pour un mécanisme "qui peut être l'âge pivot", afin d'inciter les Français à travailler plus longtemps, sur le modèle des retraites complémentaires des salariés du privé qui subissent dès 2019 une décote s'ils partent avant 63 ans. Une piste pas écartée par le gouvernement, qui martèle en revanche que l'âge légal "à partir duquel on pourra liquider ses droits restera fixé à 62 ans".

La CFTD en avait fait un "casus belli". Son numéro un,

Laurent Berger, a salué "une réunion utile" qui a permis de mettre sur la table "un certain nombre d'éléments arbitrés".

UN CALENDRIER INCERTAIN

L'exécutif a tenté de rassurer en listant quelques "grands principes", comme le maintien des pensions de réversion et du minimum de pension pour les bas salaires et les carrières hachées. Idem pour "les interruptions d'activité" comme le chômage, l'invalidité, la maladie ou la maternité, pour lesquelles des points seront accordés. La réforme changera en revanche les droits familiaux, avec une bonification "pour chaque enfant, dès le premier enfant" et non plus à partir du troisième.

Des garanties qui ont convaincu la CFTC, "apaisée" d'avoir "été entendue" sur les "mécanismes de solidarité", à indi-

qué sa vice-présidente Pascale Coton.

À l'inverse et sans surprise, la CGT n'est "pas favorable à ce projet" qui "fera baisser les futures pensions "à un niveau proche du seuil de pauvreté pour beaucoup", à cause de la prise en compte de l'intégralité de la carrière, selon Catherine Perret.

Beaucoup d'aspects de la réforme restent à négocier, notamment la transition entre les 42 régimes de retraite actuels et le futur système "universel". Elle sera "progressive" et ne concernera ni les retraités actuels, ni "ceux qui seront à moins de cinq ans de l'âge de départ au moment de l'adoption de la loi", selon M. Delevoye.

À court terme, le calendrier reste incertain : la concertation "nous amène déjà en avril-mai", reconnaît le Haut commissaire. Le texte que le chef de l'Etat voulait voir "voté au



Emmanuel Macron a confié à Jean-Paul Delevoye, nommé Haut-commissaire à la réforme des retraites, la préparation d'une réforme jugée explosive

premier semestre" pourrait donc être déposé après les élections européennes, pour une adoption "dans le courant de l'année 2019". Un délai nécessaire pour déterminer des dossiers sensibles, comme la prise en compte des primes des fonctionnaires, des carrières longues, ou en-

core le sort des dizaines de milliards d'euros de réserves financières des régimes complémentaires appelés à disparaître. Pour le Medef, ce dernier point est entendu : il ne faut pas "que les fourmis soient pénalisées par les cigales", prévient M. Roux de Bézieux.

Ils réagissent

Didier Fauchard, président du Medef Réunion

L'illisibilité du système actuel n'est plus supportable. De même, le fait qu'un euro cotisé n'ouvre pas aux mêmes droits dans toutes les professions constitue une violation du principe d'égalité. Une fusion des régimes spéciaux ne peut donc que nous satisfaire. Du moins s'il y a une juste répartition des sommes, puisque certains régimes sont actuellement déficitaires. Enfin compte tenu du vieillissement de la population, un recul de l'âge à la retraite semble inévitable, bien que l'équation soit très complexe.



Didier Fauchard, Medef

Jean-Pierre Rivière, secrétaire général CFTD

Pour l'instant, il est difficile de se positionner alors que les négociations viennent de commencer. Nous restons néanmoins vigilants, notamment au sujet des petites retraites, qui nous interpellent particulièrement. Nous étions en tout cas totalement opposés à une réforme simplement paramétrique, qui n'aurait consisté qu'en une modification de l'âge légal ou du niveau de cotisations. Ce changement systémique semble plus pertinent, mais encore une fois nous allons attendre les ajustements issus des négociations pour prendre position.

Jean-Pierre Rivière, CFTD



Dominique Vienne, CPME

Dominique Vienne, président de la CPME

Je ne souhaite pas faire de commentaire sur des choix politiques qui relèvent de la macro-économie. En revanche, je viens d'avoir la confirmation du président de l'Assemblée nationale de la conservation du régime spécifique des indépendants. Cela est logique puisque leur cotisation est elle-même spécifique. À ce sujet en revanche, je milite pour un meilleur accompagnement des indépendants tout au long de leur carrière. Trop d'entre eux n'apprennent qu'au moment de leur départ à la retraite que leur pension sera finalement résiduelle.



Eric Marguerite, FO

Eric Marguerite, secrétaire général FO Réunion

Nous opposons un refus catégorique à ce régime à points. Cette transformation du système de retraites, qui tend vers une individualisation totale, ne nous inspire que de la crainte. En résumé, quand je travaille je gagne des points et quand je ne travaille pas je perds des points. Quid de tous les gens au chômage? Nous avons demandé des simulations concrètes, sans réponse. Ce flou nous laisse penser que les retraités vont encore passer à la trappe. Quant au retard de l'âge de départ, nous y sommes toujours hostiles.

Jacques Bugon, CGTR

S'inspirant d'autres pays européens, le gouvernement cherche à diminuer la part de richesses consacrée aux pensions. Ce projet, c'est la suppression des 42 régimes de retraite existants, avec des conséquences radicales pour les fonctionnaires en terme de niveau de pension. On nous annonce aussi une diminution des retraites, sauf à accepter de travailler un an de plus. Il y a un fossé entre les attentes des retraités et cette réforme. J'estime pour ma part que la pension devrait à minima être égale au Smic.



Dominique Vienne, CPME

Dominique Vienne, président de la CPME

Je ne souhaite pas faire de commentaire sur des choix politiques qui relèvent de la macro-économie. En revanche, je viens d'avoir la confirmation du président de l'Assemblée nationale de la conservation du régime spécifique des indépendants. Cela est logique puisque leur cotisation est elle-même spécifique. À ce sujet en revanche, je milite pour un meilleur accompagnement des indépendants tout au long de leur carrière. Trop d'entre eux n'apprennent qu'au moment de leur départ à la retraite que leur pension sera finalement résiduelle.

11 - CVOI : Interview Jessica Bauza – La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio, le 16 octobre 2018

http://medias2.francetv.fr/videosread/rfo/mp3/reunion/la_tete_de_l_emploi/la_tete_de_l_emploi_cvoi_-_jessica_bauza_2018-10-16.mp3

↓ en bref

L'accès aux marchés publics simplifié

ENTREPRISES. La CPME Réunion salue les mesures annoncées par la secrétaire d'Etat Delphine Gény-Stephann la semaine dernière concernant la réforme de la commande publique qui devrait faciliter l'accès des TPE-PME aux marchés publics dont certaines ont été préconisées par l'association SBA (stratégie du bon achat). Parmi les mesures annoncées, la secrétaire d'Etat a préconisé la simplification du droit de la commande publique à travers l'élaboration d'un code de la commande publique et le recours à la facturation électronique. La réforme veut aussi améliorer la trésorerie des PME en augmentant de 5% à 20% le taux minimal des avances versées aux titulaires de marchés publics de l'État ; en diminuant le taux maximal de la retenue de garantie de 5 à 3% ; en expérimentant sur 3 ans de la passation de gré à gré pour les achats innovants, inférieurs à 100 000 euros ; en facilitant le recours à l'affacturage inversé.

NORBERT TACOUN, PRÉSIDENT DES BOULANGERS DE LA RÉUNION

« La concurrence déloyale des stations »

Ces derniers mois, plusieurs boulangeries ont été placées en redressement judiciaire par le tribunal de commerce. Le président de la Fédération des artisans boulangers de La Réunion, Norbert Tacoun, pointe du doigt les stations-service vendant du pain 7 jours sur 7 alors qu'un arrêté préfectoral l'interdit. Il est « obsolète » répond la profession visée.

– Norbert Tacoun, pourquoi autant de boulangeries se retrouvent-elles en difficulté en ce moment ?

– Chaque année, nous enregistrons en moyenne 10 créations de boulangeries pour un total de 250 en activité. La consommation n'a pas diminué mais la répartition s'effectue différemment. Après avoir connu de belles années de croissance, notre profession se trouve à un palier. Cela peut sembler paradoxal car La Réunion n'a jamais autant fait parler d'elle avec le premier prix décroché par Laurent Encatassamy au concours national de la meilleure baguette. Et Laurence Grondin, une jeune de la Plaine-des-Cafres qui a fini major de sa promo à Paris.

– La profession a-t-elle du mal à trouver du personnel ?

– Il y a beaucoup de jeunes en formation, mais un manque de qualification, ce qui implique sans doute de changer les choses. Dans les entreprises, le management est également de plus en plus difficile vis-à-vis des nouveaux entrants.

– Quel est le principal concurrent des boulangeries aujourd'hui : les points chauds de type de station-service ou les grandes surfaces ?

– Les grandes surfaces respectent les règles. Le problème se situe au niveau des stations-service. Elles vendent du pain sept jours sur sept alors qu'un arrêté préfectoral impose une journée de fermeture pour la vente de produits alimentaires : soit le samedi, soit le dimanche, soit le lundi, soit

du dimanche midi au lundi midi. Nous allons alerter les services de l'Etat car il s'agit de concurrence déloyale. Il faut que les pouvoirs publics appliquent la loi. Nous demandons par ailleurs de porter à 15 % l'octroi de mer sur les pains et les viennoiseries qui sont importés congelés, soit deux fois plus que la farine.

– Les boulangeries artisanales de centre-ville peuvent-elles remonter la pente ou sont-elles condamnées à disparaître ?

– Elles ne sont pas condamnées, bien au contraire. Il y a un potentiel énorme dans les centres-villes, mais il faut que les politiques en prennent conscience et règlent les problèmes de stationnement que l'on rencontre dans de nombreuses communes.

« Produit et service de qualité »

– En cette période compliquée pour le pouvoir d'achat, le consommateur réunionnais est-il prêt à payer plus cher pour avoir un produit de qualité ?

– Il y aura toujours une demande pour un produit mais aussi un service de qualité. Quand un point chaud s'ouvre quelque part, les gens vont voir et reviennent. Dans les boulangeries, nous ne faisons pas que du pain. Nous faisons aussi de vraies viennoiseries.



Norbert Tacoun : « Il faut que les pouvoirs publics appliquent la loi ». (Photo Thierry Villendeuil)

– La profession applique progressivement la convention collective nationale de la boulangerie : salaire minimum, travail de nuit... Les entreprises en ont-elles vraiment les moyens ?

– Cette démarche a été engagée en 2012 et elle ne l'a pas été à la légère. Je suis très fier du résultat. Nous avons procédé à tous les calculs nécessaires pour voir si l'application de la convention collective nationale était tenable. C'est vrai qu'il y a un surcoût au niveau du salaire. Mais nous

sommes en France et il est donc logique d'appliquer la même grille qu'en métropole. Concernant le travail de nuit, qui concerne désormais la plage 21 heures-6 heures, il peut être réduit en développant la production l'après-midi pour le lendemain. Il existe des marges de manœuvre.

« Pas des camionneurs »

– Allez-vous demander à différer les prochaines étapes de cette convention, telles que la majoration de salaire de 20% pour le travail du dimanche qui doit entrer en vigueur en février 2019 ?

– Nous avons justement négocié avec les partenaires sociaux un étalement sur deux ans afin de laisser le temps aux entreprises de s'adapter. Concernant le travail le dimanche, il faudra s'organiser. A court terme, cela va désorganiser les boulangeries. Mais à moyen terme, tout le monde sera gagnant.

Les salariés, qui vont bénéficier d'une vraie prévoyance, mais aussi les entreprises avec la création d'un fonds de préretraitement qui prendra en charge les indemnités de départ et à la retraite et de licenciement en cas d'inaptitude. Le jour où un coup dur arrivera, les boulangers seront contents d'avoir cette convention.

– Votre profession est-elle suffisamment accompagnée par les pouvoirs publics ?

– Non. Nous devons réussir à nous faire entendre. Nous ne sommes pas des camionneurs. Nous n'allons pas barrer la route avec des baguettes de pain. Dans notre secteur en particulier, le coût du travail est trop important aujourd'hui même si nous sommes en secteur protégé. Nous avons besoin de main-d'œuvre et de nombreux investissements. Nous sommes également demandeurs d'heures supplémentaires défiscalisées.

– Quels sont les autres gros dossiers qui attendent le secteur de la boulangerie dans les mois qui viennent ?

– Le financement, pour commencer. Les banques accompagnent les investisseurs, mais pas le renouvellement de matériel. Il y a moyen d'avoir des crédits auprès des fournisseurs, mais cela coûte cher.

C'est d'autant plus un problème que nous avons besoin de moderniser nos commerces. Nous sommes également tributaires du prix des matières premières, qui fait du yo-yo. La hausse du beurre l'an passé, nous a obligés à repercuter une augmentation de 7% sur le prix des viennoiseries. Nous sommes par ailleurs en lutte contre le travail dissimulé, notamment dans les écarts.

Le problème, c'est que les contrôles de la CGSS s'effectuent après six heures, au moment où le personnel au black est déjà parti. Il faudrait que ces contrôles s'effectuent la nuit.

Entretien : Cédric BOULLAND

Économie

Un conflit Medef-CPME derrière

Le président du syndicat réunionnais des exploitants de stations-service (Sress), Gérard Lebon, a très mal pris les propos tenus par Norbert Tacoun : « Je re-

grette qu'il n'ait pas pris la peine de m'appeler afin d'échanger de façon calme et paisible avant de s'exprimer dans la presse ».

Gérard Lebon souligne que

l'arrêté préfectoral de 1966 va bien au-delà des stations-service. Il concerne en effet l'ensemble des commerces vendant des produits alimentaires, donc les boutiques chinoises. Mais pas partout de la même manière.

« Plus personne ne veut l'appliquer »

« A Saint-Gilles, on peut ouvrir le dimanche, mais pas à Saint-Denis, ce qui crée une distorsion, confie le président du Sress. La vérité, c'est que plus personne ne souhaite appliquer ce texte devenu obsolète. Il faut le remettre à niveau pour répondre aux exigences d'aujourd'hui. Si le préfet demande son application, nous le ferons. Mais il faudra que ce soit le cas pour tout le monde ».

Sur le fond, le président du Sress est formel : « Nous ne sommes pas les concurrents des boulangeries.

Lorsque nous avons lancé l'activité de pain chaud, les boulangeries se sont adaptées. Elles ont augmenté le niveau de qualité de la baguette, ce qui leur permet de la vendre plus cher que chez nous. Notre diversification a donc permis de renforcer la position des boulangeries. Celles qui se retrouvent en difficulté sont celles qui ne sont pas montées en gamme ».

Derrière cette opposition entre les boulangers et les stations-service se cache en réalité un conflit entre le Medef (dont Norbert Tacoun est trésorier) et la CPME (dont Gérard Lebon est administrateur). « Nous avons récemment monté un groupe de travail avec des boulangers mécontents de l'application de la convention collective nationale à La Réunion », explique Gérard Lebon... qui a donc le sentiment d'un retour de bâton.

C.B.



Gérard Lebon : « Nous ne sommes pas les concurrents des boulangeries ». (Photo Raymond Wae-Tion)

14 – La Qualité de vie au travail - La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio - le 18 octobre 2018

http://medias2.francetv.fr/videosread/rfo/mp3/reunion/la_tete_de_l_emploi/la_tete_de_l_emploi_la_qualite_de_vie_au_travail_2018-10-18.mp3

15 – GYLAB – Interview de Anaëlle Pony - La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio - le 19 octobre 2018

http://medias2.francetv.fr/videosread/rfo/mp3/reunion/la_tete_de_l_emploi/la_tete_de_l_emploi_anaelle_pony_fondatrice_de_g-ylab_2018-10-19.mp3

16 – « L'étude REELLE, outil au service de l'emploi et l'entrepreneuriat » - paru le 24 octobre dans le Guide du salon de l'emploi (supplément du JIR)

22 SALON DE L'EMPLOI

L'étude RÉELLE, outil au service de l'emploi et l'entrepreneuriat

Lancée en 2017 à l'initiative de la CPME Réunion, l'étude RÉELLE («Ré-Enraciner l'Économie LocalE») répertorie les potentiels de relocalisation économiques à La Réunion secteur par secteur. Un outil qui doit permettre, en collaboration avec les acteurs économiques, d'identifier de nouvelles opportunités d'affaires et ainsi promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat.

Consommer « péi ». Une rengaine rabâchée quotidiennement et qui fait son chemin dans la tête des consommateurs réunionnais. Seulement ce principe ne s'arrête pas aux rayons fruits et légumes des supermarchés. Bien au contraire. Il s'applique à l'ensemble de l'économie réunionnaise y

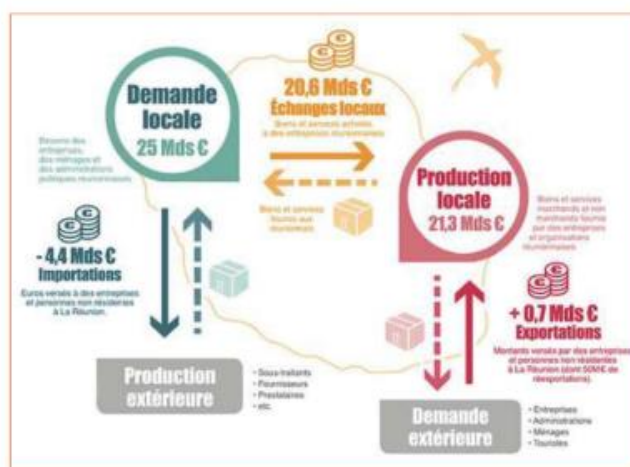
permet ensuite de faire émerger des solutions afin de favoriser les échanges locaux pour développer l'économie réunionnaise. L'une des clés est notamment d'identifier les nouvelles opportunités d'affaires et ainsi prioriser les projets dans les secteurs à fort potentiel. Pour les entrepreneurs, l'étude RÉELLE est en ce sens un outil précieux.

compris, pour ne pas dire surtout, aux échanges entre professionnels (le fameux BtoB). C'est à cet important chantier que s'attaque l'étude RÉELLE, initiée par la CPME Réunion en collaboration avec la DIECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de La Réunion.

Publiés en 2017, les résultats de cette étude identifient les secteurs où les «fuites» économiques sont les plus importantes. Leur analyse

Une convention avec les Chambres consulaires

C'est également une base solide sur laquelle reposer le concept «d'économie territoriale» cher à la CPME Réunion. «*Cette approche n'a toutefois de sens que si elle vient appuyer le développement des écosystèmes territoriaux, actionner les leviers de l'innovation et de l'internationalisation, et renforcer les solidarités entre toutes les parties prenantes de l'économie*



IDE SALON EMPLOI 2018

réunionnaise», estime Dominique Vienne, président du syndicat patronal.

Pour faire vivre cette étude, la CPME Réunion a choisi de verser dans le bien commun l'ensemble des données et des méthodologies. Le 25 juin dernier, elle donc signé une convention en faveur de «l'économie réelle» avec les trois Chambres consulaires. L'idée est «de structurer la mise en opérationnalité des différentes opportunités de

développement de ces nouvelles offres locales», précise le syndicat.

Plus largement, l'étude RÉELLE est une première pierre. Car «à travers le développement des entreprises et du territoire, l'objectif est de pérenniser l'emploi, sécuriser les parcours professionnels, assurer la formation tout au long de la vie, la performance et la compétitivité des entreprises tout en garantissant une qualité de vie au travail», assure la CPME Réunion.

Fuites économiques : l'exemple de la filière numérique

De manière générale, le secteur des services fait l'objet d'importantes fuites économiques. C'est notamment le cas dans la filière numérique. Trois chiffres issus de l'étude RÉELLE suffisent pour en attester.

Les services de conception de systèmes informatiques
→ Demande locale : 73,8M€ / Importations : 48,4M€

Les services de gestion de systèmes informatiques
→ Demande locale : 25,6M€ / Importations : 15,5M€

Les services de programmation informatique
→ Demande locale : 17,2M€ / Importations : 6,1M€

La Cité des Entrepreneurs pour des solutions concrètes

Lancée en 2017, la Cité des Entrepreneurs a pour objectif d'apporter des solutions concrètes aux problématiques rencontrées au quotidien par les dirigeants de TPE/PME et porteurs de projet. Elle propose notamment :

→ Les Rencontres du Financement

Ces rencontres font intervenir des experts pour répondre aux questions que se posent les dirigeants de TPE/PME et autres porteurs de projet en matière de financement.

→ Les ateliers du numérique

Des ateliers courts, très pratiques et animés par des experts du secteur afin d'envisager sereinement l'incontournable digitalisation de son activité.

→ Des fiches conseils

Près de 1.200 fiches conseils rédigées par des experts et classées par thématiques sont consultables pour trouver rapidement la bonne information.

17 – « L'Aéroport de La Réunion Roland Garros adhère à la Stratégie du Bon Achat » - Memento.fr du 23 octobre 2018

http://www.memento.fr/article_23-10-2018-l-aeroport-de-la-reunion-roland-garros-adhere-a-la-strategie-du-bon-achat

18 – « L'aéroport Roland Garros adhère à la Stratégie du Bon Achat » - Memento.fr du 24 octobre 2018

http://www.memento.fr/article_24-10-2018-l-aeroport-roland-garros-adhere-a-la-strategie-du-bon-achat

19 - « L'aéroport Roland-Garros adhère à la stratégie du bon achat » - Freedom.fr le 25 octobre 2018

<http://freedom.fr/laeroport-roland-garros-adhere-a-la-strategie-du-bon-achat/>

20 – « L'aéroport Roland-Garros adhère à la stratégie du bon achat » - Clicanoo du 25 octobre 2018

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/10/25/Laeroport-Roland-Garros-adhere-la-strategie-du-bon-achat_554957

SAINT-DENIS

L'aéroport revendique « la stratégie du bon achat »

Aéroport de La Réunion est devenu hier membre à part entière de l'association Stratégie du Bon Achat. L'aéroport Roland-Garros s'engage à respecter les procédures facilitant l'accès de ses marchés aux petites et moyennes entreprises du département.

L'association Stratégie du Bon Achat compte un 14^e membre: l'aéroport Roland-Garros. Son directeur Guillaume Branlat et le président de l'association SBA, Dominique Vienne, ont signé hier une convention dans laquelle l'aéroport s'engage à suivre les procédures proposées par l'association, afin de faciliter l'accès de ses nombreux marchés aux entreprises de l'île et notamment les PME et TPE. « Plusieurs fois dans l'année, nous organiserons des comités experts, regroupant les entreprises concernées par un domaine particulier des

besoins de la plateforme, pour des échanges d'informations techniques, et surtout apprendre à mieux nous connaître mutuellement », explique Guillaume Branlat. Une fois par an, un « salon inversé » sera ouvert à tous les acteurs économiques qui le souhaitent, afin d'écouter la direction de l'aéroport présenter ses prévisions d'investissements et ses besoins à venir. « Ces échanges permettront de mieux faire connaître les services composant la société aéroportuaire, d'identifier les projets et d'anticiper sur les compétences et les

techniques auxquelles l'aéroport fera prochainement appel », reprend le directeur d'Aéroport de La Réunion. Le premier salon du genre se tiendra en décembre.

Rappelant un premier programme d'investissement de 130 M€ mené entre 2011 et 2016 – « pour adapter et mettre aux normes techniques et réglementaires les infrastructures aéronautiques », mais aussi pour agrandir l'aérogare vers l'est – de 500 m² – et la salle de livraison des bagages, – dotée de nouveaux carrousels –, Guillaume Branlat évoque « la deuxième phase » de travaux, « entamée l'année dernière et qui doit se poursuivre jusqu'en 2022 ». « Cent quatre-vingts millions d'euros seront au total investis sur la période. Une première réalisation est en service

depuis un an: le nouveau circuit des passagers dans l'aérogare, avec des contrôles effectués au premier étage du bâtiment et de nouvelles structures commerciales. De même, l'aménagement des aires de sécurité en bout de piste a abouti en fin d'année 2017: nous avons notamment créé un lit d'arrêt, un équipement particulièrement innovant dont nous sommes les précurseurs, en France –, à l'extrémité de la piste longue, côté port de Sainte-Marie ».

Selon Guillaume Branlat, « le grand chantier à venir est celui de l'extension de l'aérogare vers l'ouest, avec la création d'un nouveau terminal ». « À lui seul, ce projet représentera 80 M€ de travaux, qui débuteront en 2020 pour une livraison prévue mi-2022. » À cela s'ajoutera

la transformation du parking, « entièrement redessiné pour accueillir notamment un pôle multimodal et le futur réseau régional de transport guidé ». « Un nouvel immeuble sortira de terre à l'entrée du domaine pour accueillir la direction administrative de la Société aéroportuaire et de nouvelles activités de commerces et de services », ajoute le directeur de l'aéroport. « Nous aurons aussi à construire un nouveau bâtiment pour les activités de maintenance aéronautique, une première centrale photovoltaïque sur le toit de l'aérogare, un nouveau dépôt de carburant... ». Guillaume Branlat l'assure: « Le travail ne va pas manquer », à raison de plus de 30 M€ d'investissement par an.

Pascal NEAU



Guillaume Branlat, au côté de Dominique Vienne, a signé hier l'entrée d'Aéroport de La Réunion au sein de l'association SBA.

Pas de raisons d'avoir peur...

« Les petites entreprises réunionnaises ne répondent pas suffisamment aux appels d'offres de l'aéroport », affirme Guillaume Branlat. « Il est même arrivé, récemment, qu'un marché très simple de travaux de plomberie ne suscite aucune candidature », s'étonne-t-il. « Nos PME et TPE sont sans doute

effrayées par l'image de complexité et d'extrême réglementation qui colle à l'activité aéroportuaire. »

Pour certains marchés, « cette image n'est pas totalement fautive », précise-t-il. « D'autres marchés nécessitent pour y répondre une force de frappe importante, en raison de l'envergure des travaux à réaliser.

Mais pas tous, loin de là », reprend le directeur. « À peu près tous les corps d'état du second œuvre du bâtiment ont été, sont et seront sollicités dans le cadre de nos projets de construction », soutient Guillaume Branlat, à l'intention des patrons des entreprises du BTP. Petits ou grands.

22 – « Deuxième édition de la semaine du logement » - Freedom.fr le 15 octobre 2018

<http://freedom.fr/deuxieme-edition-de-la-semaine-du-logement/>

23 - Interview de Dominique Vienne suite à la visite de la Ministre des Outre-mer - JT d'Antenne Réunion du 26 octobre (A partir de 18'30")

<https://www.linfo.re/videos?ps=699250&site=art&rub=1109>

24 – « Réforme des aides économiques : l'inquiétude des PME réunionnaises » - Linfo.re le 26 octobre 2018.

<https://www.linfo.re/la-reunion/economie/reforme-des-aides-economiques-l-inquietude-des-pme-reunionnaises>

25 – « Annick Girardin à La Réunion : un débat constructif, mais pas d'annonces » - clicanoo du 27 octobre 2018.

<https://www.clicanoo.re/Politique/Article/2018/10/27/Annick-Girardin-La-Reunion-un-debat-constructif-mais-pas-dannonces>

26 – « Annick Girardin à La Réunion : un débat constructif, mais pas d'annonces » - JIR du 27 octobre 2018

10 **POLITIQUE**

Samedi 27 octobre 2018 - Le Journal de l'île

Visite d'Annick Girardin

Un débat constructif, mais pas d'annonces

Les acteurs économiques s'attendaient à des annonces de la part de la ministre des Outre-mer Annick Girardin. Il n'y en n'a pas eu. Mais le débat a été très constructif. Une autre rencontre doit se tenir à Paris début novembre, pour ce qui ressemble fort à un dernier round de négociations autour des exonérations de charges pour les entreprises ultramarines.

Passé d'une situation d'exonération de charges mise en place depuis 2008 (LOOM) à une remise à plat, avec la fin de la Lodeom des dispositifs actuels existants sur les salaires et du CICE, n'est pas une mince affaire, que se soit pour le gouvernement comme pour les acteurs économiques.

En redéfinissant les règles du jeu dans le cadre du projet de loi de la sécurité sociale (PLFSS), le ministère des Outre-mer ne s'est pas fait que des amis chez les entrepreneurs réunionnais, représentants du patronat en tête. L'ambiance avant la réunion qui s'est tenue à Bras-Panon dans les locaux de Royal Bourbon était des plus crispantes pour certains, qui n'hésitaient pas à parler de Bercy comme le pilote d'une réforme non voulue par nos territoires. Une méthode façon "Blitzkrieg" (guerre éclair, Ndlr) pour d'autres où Macron écoute, entend... pour passer en force par la suite. De quoi poser le décor d'une discussion qui semblait partir sur de mauvaises bases. Tous étaient venus, documents sous le bras, avec un modèle ou un simulateur sur les répercussions engendrées par les changements de règles d'exonération passant de 1,4 Smic jusqu'à 2,5 Smic (pour les régimes de compétitivité renforcée) contre 3,5 Smic d'exonération de charges patronales aujourd'hui. Des patrons inquiets qui réclament le retour de certains secteurs, exclus du nouveau PLFSS version 2019, dans le giron, au moins, des régimes de compétitivité. Pas sûr. Car du côté du minis-

tère des Outre-mer, conscient de la casse engendrée par le projet de loi, on dit "assumer" les nouvelles règles du jeu, évoquant les nouveaux dispositifs tels que la ZFA (zone franche) censée faire baisser de 80% l'impôt sur les sociétés. Le jeu était posé. Charges à tout ceux autour de la table de poser ses atouts.

DES EFFETS DE BORD

Et visiblement, la discussion qui a duré près de 2 heures a été jugée particulièrement constructive par tous les participants. "Il y a du débat", assure Bernard Sirieux, président de la FRBTP. Même constat pour Dominique Vienne, président de la CPME, qui parle d'une "belle réunion technique". La ministre Annick Girardin n'a pas souhaité s'exprimer à la sortie de la réunion, saluant simplement le travail effectué à « huis clos » et qui a permis de mettre sur la table des éléments chiffrés. Des chiffres contestés jusque-là. Pourquoi ? "Les données macroéconomiques étaient issues de l'ACOSS (Caisse nationale du réseau des Urssaf, Ndlr) et ne reflétaient pas la réalité", avance Didier Fauchard. Ces données ont permis de travailler sur les salaires moyens à La Réunion, sans prendre en compte, selon le patronat, des spécificités de chaque secteur. "Nous avons pu voir qu'il y avait encore des curseurs possibles. Il y a une vraie bataille contre le gouvernement, mais il nous faut trouver des idées additionnelles", souligne Dominique Vienne.



Les acteurs économiques ont échangé avec Annick Girardin, la ministre des Outre-mer. Ils devront se revoir début novembre pour faire un nouveau point sur le PLFSS (photos SLY).

Notamment sur la question des "effets de bord", les multiples primes qui viennent se greffer aux salaires et les font passer au-dessus de 1,4 Smic, entraînant une dégressivité des exonérations de charges jusqu'à 2,5 Smic. Une entreprise de la CPME a fait un rapide calcul. Ses charges vont augmenter de 1,3 million d'euros même si elle se trouve actuellement dans le régime de compétitivité renforcée. Ce qui inquiète des secteurs comme le BTP qui estime à 6% la hausse des charges, conduisant le président de la FRBTP

à suspendre les négociations annuelles salariales le temps d'y voir plus clair.

LE NUMÉRIQUE DANS L'IMPASSE ?

Mais le patron le plus inquiet est sans conteste Philippe Arnaud. Le président de Digital s'est même fendu d'un courrier au ministre pour lui expliquer l'impact négatif du nouveau PLFSS. "Elle l'a reconnu pendant la réunion", souffle-t-il. Maintenant il s'agit de travailler sur la méthode et trouver le dispositif qui permettra au secteur numérique réunionnais de rester compétitif. "On ne peut pas, comme Macron l'a dit, vouloir faire de La Réunion le Singapour de l'océan Indien et dans le même temps revenir sur le dispositif actuel." Un non sens pour le président de Digital. Au-delà du numérique, tous sont un-

nimes pour remettre les exonérations de charges au niveau initial de la Lodeom : jusqu'à 3,5 Smic. Les entreprises réunionnaises veulent de la visibilité, sauf qu'aujourd'hui elles n'en ont pas... du moins pour le moment. La ministre va recevoir le 5 ou le 6 novembre prochain l'ensemble des acteurs économiques. Le temps pour son ministère d'étudier

toutes les matrices qui ont été présentées et ont des répercussions sur les charges des entreprises. Une réunion qui a tout l'air d'un dernier round, car les discussions sur le PLFSS vont très vite, comme pour toutes les réformes budgétaires sous l'ère Macron.

Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

Pas loin de compenser le CICE ?

La baisse des cotisations sur l'assurance maladie de l'ordre de 6% pour compenser l'arrêt du CICE en 2019 ne suffit pas à La Réunion. Pourquoi ? Car le taux de CICE n'est pas de 6% comme en métropole, mais de 9% dans les départements d'outre-mer. Visiblement, lors des discussions qui se sont tenues, quelques brides ont été lâchées et laissent penser qu'une solution pourrait être trouvée pour arriver au 9%. Il pourrait s'ajouter les 1,8% de baisse de cotisations des allocations familiales décidée en 2015 dans le cadre du pacte de compétitivité. Un calcul linéaire de baisse de charges cumulées qui pourrait atteindre 7,8%, pas loin des 9% du CICE majoré dans les DOM. Mais il faudra encore aller chercher les 1,2% restant.



Avant d'attaquer la réunion avec les acteurs économiques, Daniel Moreau, président de l'ADIR et dirigeant de Royal Bourbon, a joué le guide d'un jour pour présenter les produits confectionnés par son entreprise et mettre en avant le secteur agroalimentaire et industriel réunionnais (photo SLY).

Redéfinir une stratégie sur le logement

Avant de rencontrer les acteurs économiques, la ministre Annick Girardin a participé à un repas de travail avec l'ensemble de la filière logement à La Réunion. À la sortie, la ministre a pris la parole. « Nous devons mettre en place une stratégie nouvelle », explique-t-elle. L'État n'a jamais pu arriver à atteindre la construction de 5 000 logements sociaux par an à La Réunion. Une situation que reconnaît parfaitement la ministre des Outre-mer qui dit aujourd'hui devoir réfléchir à un nouvel

accompagnement par des outils complémentaires à mettre en place d'ici 2020. Cette stratégie logement pour le territoire sera discutée d'ici la fin de l'année en métropole au cours d'une grande conférence. Tout comme la question de l'ALS Accession (allocation logement pour l'accès à la propriété), rétablie pour 2019 afin de gérer le stock de 1 000 dossiers en attente des familles. Une réflexion sera menée pour redéfinir à minima le même outil.

27 – « Réforme des aides économiques : Le patronat reçu début novembre à Paris » - Zinfos 974 du 27 octobre 2018.

https://www.zinfos974.com/%E2%96%B6%EF%B8%8F-Reforme-des-aides-economiques-Le-patronat-recu-debut-novembre-a-Paris_a132930.html

28 – « Face à la Ministre » avec la participation d'Eric Buffi, chef d'entreprise et administrateur de la CPME - JIR du 28 Octobre 2018.

4 **L'ÉVÈNEMENT**

Dimanche 8 octobre 2018 - Le Journal de l'Île

Une grosse heure faite de discussions, d'échanges, mais aussi de désaccords, parfois... Annick Girardin nous a rendu visite hier après-midi dans les locaux du Journal de l'Île, au terme de son séjour à la Réunion. Souriante, disponible et presque pas fatiguée. « Je vais bien car j'ai bien dormi la nuit dernière », s'est-elle amusée, « et je vous assure que ce n'est pas toujours le cas. Il y a des fois où je ne sais même pas où je me réveille. J'enchaîne les tours du monde grâce aux territoires ultra-marins ». A la table avec la ministre, hier : six lecteurs

du JIR, d'horizons différents. Des citoyens engagés, avec leurs lots de préoccupations, d'inquiétudes et des questions très concrètes, tirées de leurs quotidiens.

Textes : Lukas Garcia, Emilie Marry et Nathalie Técher
Photos : Ludovic Lai-Yu et Stéphane Lai-Yu

Bio express

Annick Girardin
- Née le 3 août 1964 à Saint-Malo
- Partis politiques : Parti Radical de Gauche jusqu'en 2017, puis Mouvement radical, social et libéral
- Députée de Saint-Pierre et Miquelon de 2007 à 2014
- Secrétaire d'Etat chargée du développement et de la Francophonie (de 2014 à 2016 dans les gouvernements Valls I et Valls II)
- Ministre de la Fonction publique (2016 à 2017, dans les gouvernements Valls II et Cazeneuve)
- Ministre des Outre-Mer (depuis mai 2017)



Annick Girardin face aux lecteurs du JIR

"I assume"

Guillaume Sellier, agriculteur

“Nous sommes inquiets pour notre devenir”

La Réunion doit-elle aller vers la canne fibre et délaissier le sucre ? La ministre a de nouveau éhulé la question, hier, renvoyant la réponse vers son collègue du ministère de l'Agriculture, comme lors de sa visite d'une exploitation à Sainte-Marie jeudi. "L'Etat accompagne la filière canne sur le territoire car elle a connu une année très difficile avec un certain nombre de cyclones. Ces différentes catastrophes nous poussent à repenser le modèle agricole, notamment celui de la canne. Est-ce qu'il faut aller vers une canne fibre qui produise de l'énergie ? Ce n'est pas moi qui vais y répondre. C'est un impact économique qu'il faut mesurer et que la filière doit faire de son côté. Le modèle est fragile et il faut le faire sans doute évoluer par rapport au marché et aux contraintes climatiques." Jeune exploitant agricole installé à Sainte-Anne, Guillaume Sellier, 29 ans, avait à cœur de partager avec la ministre son inquiétude sur l'avenir de sa profession. Il vient de reprendre l'exploitation familiale (exploitation cannière et élevage de porc), après avoir été chargé de mission à la chambre d'agriculture pendant 8 ans. "Les acteurs de la filière agricole réunionnaise sont

inquiets pour leur devenir et celui de notre filière historique, la canne à sucre. Comment l'Etat français peut-il intervenir de façon pérenne, pour nous permettre de consolider notre agriculture locale, alors qu'on annonce une forte baisse de la PAC (politique agricole commune) ? Peut-on compter sur un soutien sans faille de l'Etat et du ministère de l'Outre-mer à la fois sur la PAC et le fonds spécifique Outre-mer Poséi : nous nous battons

complètement les territoires d'outre-mer. Nous mettons en place actuellement un nouvel écosystème d'accompagnement des entreprises : zones

au quotidien pour qu'il soit défendu au sein de la position globale de la France sur la PAC. Nous avons compris qu'une baisse des dispositifs spécifiques déséquilibrerait "La filière agricole réunionnaise est inquiète"

franches, exonérations de charges et fin du CICE. Nous travaillons pour que ces exonérations puissent donner un élan à certains secteurs prioritaires. Nous avons la volonté d'accompagner les agriculteurs dans leur reconversion et face aux crises climatiques. La diversification des cultures est aussi un vrai débat. L'agriculture doit s'adapter aux nouvelles consommations. Nous devons développer le réflexe de la consommation des produits locaux. La Réunion doit plus se projeter dans le bassin océan Indien", a répondu la ministre.



"Peut-on compter sur un soutien sans faille de l'Etat français ?", s'interroge Guillaume Sellier.

"Comment protéger efficacement nos filières locales face aux importations massives de produits de dégageage ? Ces produits étrangers de qualité médiocre font courir des risques sur la santé publique. On nous demande de respecter des contraintes sanitaires importantes alors que ces produits de l'extérieur arrivent sur notre marché sans suivre ces règles : c'est de la concurrence déloyale car nous ne pourrions jamais produire à des coûts aussi bas", a ensuite souligné Guillaume Sellier. "Est-ce que ces produits de dégageage (poulet, porc, steaks...) sont produits localement ? On peut aussi se dire qu'il existe un marché pour ces marchandises et voir comment les produire localement. Je préfère ça plutôt que de renforcer les freins douaniers. L'octroi de mer a été mis en place justement pour protéger la production locale. Il faut développer le réflexe d'achat de produits locaux. Mais il n'y aura pas de modification des règles européennes. Il faut arriver à concurrencer ces produits avec ce que l'on sait faire. J'ai rencontré lors de ma visite des agriculteurs qui vont se positionner en concurrence de ces produits de dégageage, c'est comme ça que l'on changera les choses", indique Annick Girardin.

complètement les territoires d'outre-mer. Nous mettons en place actuellement un nouvel écosystème d'accompagnement des entreprises : zones

franches, exonérations de charges et fin du CICE. Nous travaillons pour que ces exonérations puissent donner un élan à certains secteurs prioritaires. Nous avons la volonté d'accompagner les agriculteurs dans leur reconversion et face aux crises climatiques. La diversification des cultures est aussi un vrai débat. L'agriculture doit s'adapter aux nouvelles consommations. Nous devons développer le réflexe de la consommation des produits locaux. La Réunion doit plus se projeter dans le bassin océan Indien", a répondu la ministre.

Virginie Boireau et Eric Buffi, chefs d'entreprise

Calmer "la grogne" des patrons

Vendredi, Annick Girardin a passé un long moment dans les locaux de l'entreprise Royal Bourbon Industrie à Bras-Panon pour tenter de rassurer le monde économique local. Mission pas tout à fait accomplie : le chiffre doit être revu, mais les patrons, même s'ils restent perplexes face aux mesures annoncées, ont apprécié l'écoute de la ministre. Il faut dire que ces dernières semaines, les appels au secours s'étaient multipliés de la part des syndicats patronaux, Medef en tête. Entre les lignes, certains pointaient du doigt la toute-puissance de Bercy et regrettaient que les spécificités de l'Outre-mer ne soient pas comprises.

"C'est un choix national de supprimer le CICE et de le transformer en exonérations de charges sociales. C'est une décision qui s'impose à nous. En tant que ministre de l'Outre-mer, je dis qu'il faut qu'on accompagne mieux les entreprises dans un certain nombre de secteurs porteurs : cet exercice, je le fais avec la contrainte du coût constant.

sement les conséquences de cette réforme. Nous ferons un point dès la semaine prochaine. Il y a une grogne toute récente car nous nous sommes aperçus très tardivement que la vision micro-économique n'est pas la même que la vision macro. On ouvre donc 2 à 3 semaines de débat au Sénat."

"UNE TRAPPE À BAS SALAIRE"

Virginie Boireau, à la tête des agences d'intérim Altergo, est inquiète pour son entreprise, notamment à cause de la réforme des exonérations de charges qui vont peser fortement sur sa masse salariale. "J'ai 22 collaborateurs permanents, nous faisons travailler plus de 500 intérimaires tous les jours. L'intérim est très impacté par vos mesures car nous travaillons avec tous les secteurs d'activité ce qui fait que nous jonglons avec tous les dispositifs d'allègement existants au sein des paies. Tous les chefs d'entreprise sont extrêmement inquiets pour leur avenir : nous avons le sentiment d'une forme de désenga-

Cela oblige à des choix de secteurs. Le tourisme a un vrai potentiel de développement dans tout l'Outre-mer. On a prolongé la défiscalisation en 2025. On a renouvelé les zones franches qui engloberont tout le territoire. Ces deux mesures ont été saluées. La TVA NPR (perçue non récupérable) est supprimée pour être remplacée par un fonds d'accompagnement de 100 millions d'euros. L'exercice des exonérations nous est imposé, mais j'assume les choix qui ont été faits. J'assume qu'il y ait des gagnants et des perdants", assure Annick Girardin.

Puis elle nuance : "Nous avons constaté des effets de bord qui ont amené des remarques de la part du monde économique. Je les ai entendues et nous allons ouvrir une séquence de travail supplémentaire pour chiffrer préc-

gement de la part du gouvernement. D'après nos premières simulations, l'application de vos mesures provoque à minima une perte de 4% de nos marges. Comment faire accepter une augmentation de prix à nos clients alors même que le gouvernement annonce une baisse du coût du travail ?" s'inquiète-t-elle. "Là encore, j'assume le choix du gouvernement : notre stratégie c'est l'emploi, notamment dans l'Outre-mer où les chiffres du chômage sont très

"Sur ces exonérations, s'il y a quelque chose que l'on n'a pas vu, on y reviendra"



Annick Girardin veut calmer l'inquiétude des patrons.

élevés. Nous avons donc décidé que le zéro charge ira jusqu'à 1,4 Smic. Certains disent que c'est une trappe à bas salaires. Mais le sujet est de donner un emploi à tous ces jeunes au chômage. Je suis une femme de gauche dans ce gouvernement et je l'assume. Pour le secteur des nouvelles technologies où la Réunion veut être en pointe, la question mérite d'être posée et je m'en veux car je ne suis pas au rendez-vous pour qu'elle puisse rayonner dans son bassin maritime. Là encore, nous avons des effets de bord qu'il faut corriger sur certains secteurs (presse et transport, ndr). Nous avons réintégré le transport aérien et maritime, et la presse. Nous allons comparer nos chiffres durant les prochains jours", répond la ministre. "Les entreprises de moins de 11 salariés sont

les plus impactées, c'est injuste", insiste Virginie Boireau. "C'est ce qu'il faut que l'on regarde précisément. Il y a un vrai questionnement sur tous les territoires. Sur ces exonérations, s'il y a quelque chose que l'on n'a pas vu, on y reviendra. J'ai obtenu du Premier ministre et du président de la République que l'on ouvre les discussions. Ensuite, nous ferons des choix et je les assumerai", poursuit Annick Girardin.

LE BTP DANS LE ROUGE

Administrateur à la CPME et gérant de la PME Buffi SATP, Eric Buffi a interpellé la ministre sur les problèmes que ces incertitudes engendraient pour les chefs d'entreprise qui se retrouvent dans l'incapacité de fixer leur prix pour

répondre aux appels d'offres de 2019. "Nous demandons que la révision des prix soit appliquée cette année auprès des collectivités à cause de cette incertitude. Sinon nous risquons d'avoir des surprises." "Une demande déjà à moitié déjà entendue", sourit la ministre qui ajoute que le dossier est sur le bureau du préfet. "Nous subissons dans le BTP une diminution importante de la commande publique. Nous allons aussi subir des hausses de charges sociales, avec l'ensemble des dispositifs qui nous seront imposés dès la rentrée de janvier 2019. Les trésoreries des TPE-PME ne pourront pas faire face à cet effet ciseau. Nous proposons que la Réunion devienne un territoire d'expérimentation sur l'affacturage inverse : cela permettrait de réduire les délais de

paiement des collectivités", note Eric Buffi. "Il faut que les collectivités soient volontaires dans cette démarche. La BPI va proposer des avances et des nouveaux dispositifs seront mis en place. Il n'y aura pas de baisse d'activité à la Réunion", assure la ministre. Avant de laisser partir la ministre, Virginie Boireau a alerté Annick Girardin sur deux points. "Les entreprises qui pratiquent le décalage de paye vont se retrouver pour le mois de décembre 2018 sans CICE et sans compensation en baisse de charges" explique-t-elle avant de conclure "on nous promet de la simplification, mais ce qui va remplacer le CICE est extrêmement complexe. Si l'on ne dispose pas de directeur financier ou d'expert-comptable, impossible de faire les calculs".



Eric Buffi a porté la voix du BTP devant la ministre.



Virginie Boireau s'inquiète sur l'augmentation du coût du travail.

6 FACE AUX LECTEURS

Dimanche 28 octobre 2018 • Le Journal de l'île



Gisèle Carlier, professeur d'anglais à la retraite

"J'ai apprécié cet échange avec la ministre, mais j'avoue avoir manqué de temps pour lui faire passer tous les messages que j'aurais voulu lui faire passer. Annick Girardin a été à l'écoute, néanmoins on sent qu'elle poursuit un objectif et qu'elle ne s'en écartera pas".



Guillaume Sellier, jeune agriculteur qui a repris l'exploitation familiale à Saint-Benoît

"C'était intéressant, mais le temps accordé était bien trop court pour avoir une vraie conversation. Ses réponses à mes questions étaient un peu vagues. En ce qui concerne l'agriculture, j'attendais des réponses plus précises, plus concrètes, mais au final elle nous a fait comprendre que c'était à nous de trouver les solutions par nous-mêmes. Donc, je repars un peu mitigé".



Eloïse Grondin, étudiante en 1^{ère} année de Sciences humaines

"C'était une bonne expérience. J'ai pu échanger avec la ministre sur des points qui tiennent à cœur les étudiants et qui nous préoccupent au quotidien. Elle a répondu à mes questions et je l'ai trouvée très à l'écoute. Non, vraiment, je suis contente d'avoir pu lui parler".

Patrick Savatier, militant associatif

"La priorité, c'est le travail"

Patrick Savatier est le président de l'association Momon Papa Lé la, acteur important de la lutte contre la pauvreté. "Mais je préfère parler de dignité. Je n'aime pas le mot «pauvreté», car il est totalement galvaudé", aime à préciser celui qui accueille avec enthousiasme la fin des contrats aidés.

Patrick Savatier : "En prenant position contre les contrats aidés, je ne me suis pas fait que des copains. Après tout, ce n'est pas grave. Vraiment, madame la ministre, je voudrais remercier le gouvernement d'avoir mis fin à cette forme d'esclavage. C'est important de passer à quelque chose de plus sérieux qui s'appelle la dignité à travers le travail. Pour sortir de la pauvreté, il n'y a pas d'autres solutions que de travailler."

Annick Girardin : "La suppression des contrats aidés a été une décision prise par le gouvernement parce que le contrat aidé tel qu'il était devenu ne bénéficiait plus à la personne employée. Les collectivités ou les services publics, notamment, avalent perdu de vue toute idée de formation, d'accompagnement, ou de retour à l'emploi. Notre motivation principale, elle était là. Il fallait vraiment proposer autre chose."

Patrick Savatier : "Malgré tout, je rencontre au quoti-

dien des gens qui se retrouvent en grande souffrance dans leur recherche d'emploi. Pour les plus de 50 ans, ou pour les travailleurs handicapés, c'est compliqué. Parce que toutes les entreprises ne jouent pas le jeu. N'aurait-il pas fallu, à la Réunion, maintenir pour ces publics plus fragiles des contrats aidés à taux plein ?"

Annick Girardin : "Notez bien que les contrats aidés ne sont pas totalement supprimés. Ils restent d'ailleurs beaucoup plus importants dans les territoires d'Outre-mer. Je vous rappelle que 15% de tous les contrats aidés signés au niveau national le sont ici à la Réunion. C'est énorme ! Il est encore possible de majorer la participation de l'Etat. On peut aussi faire des exceptions. Nous l'avons fait, déjà, ici, dans la lutte contre la dengue et les maladies vectorielles. Nous sommes même allés beaucoup plus loin que le taux moyen de participation. On va jusqu'à 85% de prise en charge, grâce à une déroga-

tion et des financements complémentaires qui sont arrivés de l'ARS. Nous avons besoin d'agents à un moment précis. Nous avons fait la place aux jeunes, j'en suis certaine. Sur les personnes de plus de 50 ans, il faudrait regarder les chiffres. Vous avez raison de me sensibiliser sur ce point. Il devons arriver au bon équilibre."

Je crois beaucoup à la notion d'accompagnement des plus jeunes par les travailleurs plus expérimentés.

Patrick Savatier : "D'autant que pour gérer une association de nos jours, il faudrait quasiment être ingénieur. Nous avons besoin d'expérience. Les gens de plus de 50 ans l'ont. Ils pourraient être bien utiles à la vie associative. Je vois là un créneau



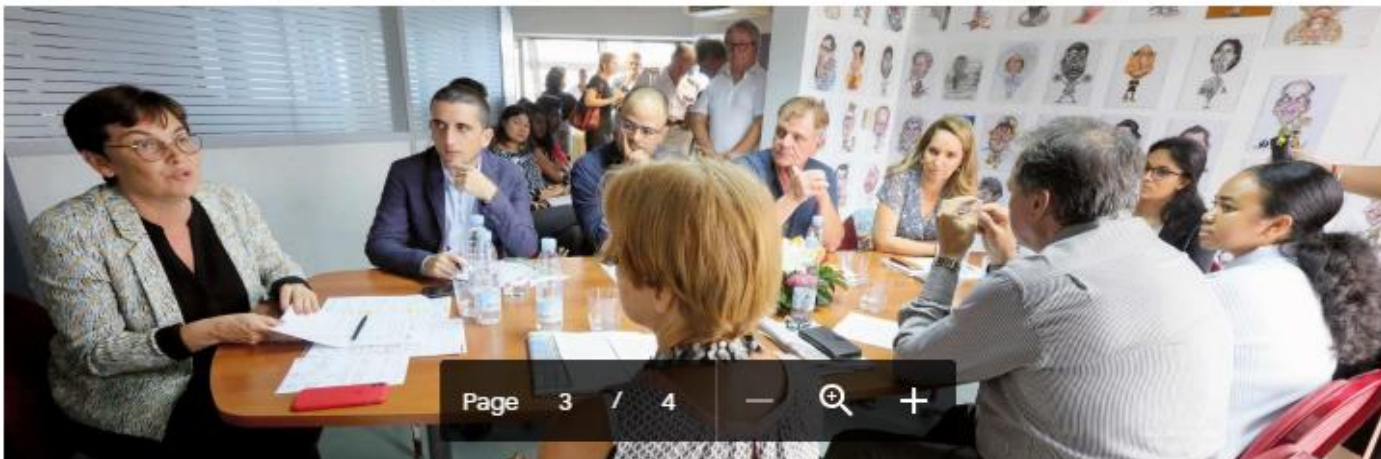
Patrick Savatier à propos des contrats aidés : "Je voudrais remercier le gouvernement d'avoir mis fin à cette forme d'esclavage".

porteur, pour qu'ils ne quittent pas la vie sociale."

Annick Girardin : "Vous avez raison. C'est compliqué, notamment sur des petits marchés insulaires, de pouvoir remettre un pied dans l'emploi quand on a été licencié tardivement dans sa vie

professionnelle. C'est à partir du travail qu'un territoire se développe. Je ne connais pas tous les dispositifs d'accompagnement qui existent ici pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Mais je crois beaucoup à la notion d'accompagnement des plus

jeunes par les travailleurs plus expérimentés. C'était un peu l'esprit des contrats de génération. C'est quelque chose que l'on peut, par exemple, construire avec le Département. Il y a sans doute une piste à creuser de ce côté-là."





Patrick Savatier, président de Momon Papa Lé la

"J'ai aimé ces échanges, car j'ai découvert une personne très abordable, à l'écoute de nos préoccupations. En tous cas, elle semblait intéressée par les suggestions que j'ai pu faire sur la hausse des contrats aidés à taux plein... Certains regrettent peut-être de ne pas avoir eu suffisamment de temps pour lui parler, mais elle a donné le temps qu'elle pouvait et elle a été très réceptive".



Virginie Boireau gérante d'un réseau d'agence d'intérim

"J'ai trouvé très agréable cette proximité avec la ministre, un petit huis-clos pour parler les yeux dans les yeux... Le temps de parole, trop restreint, était un peu frustrant, mais c'était agréable d'avoir ce moment rien que pour nous. Elle a bien répondu aux questions, mais nous n'avons pas eu le temps de débattre sur les différents sujets".



Eric Buffi, patron d'une entreprise dans le BTP

"Elle a été très présente, c'est vrai. Néanmoins, il faut rester prudent sur ses réponses. Personnellement, j'ai pu faire passer mes idées, mais je ne suis pas dupe : ce n'est pas le père Noël ! Cela dit, c'est bien qu'elle ait fait cet effort de venir à la rencontre de contradicteurs potentiels. Cette prise de risque dénote une véritable ouverture sur ce qui l'entoure".

Gisèle Carlier, retraitée

Des factures d'eau qui gonflent

Elle avait beaucoup de questions pour la ministre. Plutôt bavarde, comme elle le reconnaît elle-même, Gisèle Carlier n'a pu que l'interroger sur les facturations d'eau qui plombent le pouvoir d'achat des usagers et plongent les plus fragiles dans l'endettement. "Je préside une association de consommateurs et de contribuables dans l'ouest de l'île depuis 23 ans, a-t-elle indiqué. Étant au plus près des usagers, je suis très au fait de leurs difficultés".



Elle avait mille et une questions pour la ministre. Gisèle a choisi la problématique du prix de l'eau.

"L'ÉTAT N'A PAS LA MAIN SUR LE PRIX DE L'EAU"

"L'occasion m'est enfin donnée de discuter des possibilités qui pourraient aider ceux qui ont le sentiment d'être des laissés-pour-compte ou qui voient l'avenir de manière incertaine, et je veux saisir l'occasion pour voir quels dispositifs pourraient être mis en place pour les aider à supporter le poids des investissements entrepris pour les différents tra-

vaux liés à la distribution d'eau." Pourquoi serait-ce aux usagers de supporter ces travaux souvent onéreux, s'est-elle interrogée.

"L'Etat intervient aux côtés des collectivités ou des opérateurs sur des infrastructures, mais veille aussi à ce que l'usager paye l'eau. Toutefois l'Etat n'a pas la main sur le prix de

l'eau sur le territoire. Ce n'est pas lui qui fixe le barème", a rappelé la ministre, qui n'était en tout cas pas d'accord sur l'accusation de "désengagement" émise par la retraitée. "L'Etat ne se désengage pas. Il y a un certain nombre de dispositifs qui le démontrent, notamment sur les territoires d'outre-mer."



Jacques Tillier, directeur général du JIR, a accueilli Annick Girardin qui a accepté de consacrer une partie de sa visite à la Réunion aux lecteurs du journal.

Éloïse, étudiante

Le trac des loges

A tout juste 18 ans, Éloïse Grondin a tenu à rencontrer la ministre de l'Outre-mer pour évoquer avec elle un sujet qui préoccupe un très grand nombre d'étudiants : le logement. Après la baisse de 5 euros par mois sur l'APL décidée en 2017, elle l'a d'abord interrogée sur une possible réduction des aides dans les années à venir. "Les étudiants doivent-ils s'inquiéter ?", a-t-elle demandé. "Au-delà du logement et de l'allocation, la question de la formation des jeunes est une priorité pour le gouvernement. 700 millions d'euros sont consacrés à l'outre-mer sur ce quinquennat.



La jeune fille de 18 ans s'est dit satisfaite des réponses apportées par la ministre.

"LA QUESTION DE LA MOBILITÉ EST ESSENTIELLE"

"La question de la mobilité des jeunes est aussi essentielle. C'est très difficile, par exemple, de trouver un logement dans le privé pour les étudiants qui viennent s'installer en métropole, lorsque leurs parents n'ont pas les revenus nécessaires pour la garantie demandée. On a demandé une étude là-dessus. Quelquefois on ne voit qu'un

côté, l'APL et ses diminutions, mais il faut aussi voir les autres aides qui ont été données et qui viennent compenser", a répondu la ministre.

Un autre sujet préoccupait la benjamine du groupe de lecteurs du JIR : la pénurie de logements. Si de nouvelles constructions n'est pas, à proprement parler, à l'ordre du jour, la ministre s'est quand même voulue optimiste : "Hors Crous, on a décidé de changer les plafonds des prêts

locatifs et sociaux qui vont passer de 15% à 25% et qui devraient bénéficier à la construction de plus de logements étudiants sur la Réunion. En métropole, l'accompagnement sera développé avec Ladom". Pour rappel, près de 5 000 étudiants font une demande de logement en cité universitaire chaque année (moins cher que dans le privé), mais il n'existe que 1 100 chambres réparties entre les trois campus du territoire.



Pause détente après le jeu des questions-réponses...

29 – Whereez – Interview de Aurélien Favier - La Tête de l'emploi de Réunion 1^{ère} Radio, le 29 octobre 2018

http://medias2.francetv.fr/videosread/rfo/mp3/reunion/la_tete_de_l_emploi/la_tete_de_l_emploi_la_start_up_-_whereez_2018-10-29.mp3

30 - Interview vidéo - « L'invité de Zinfos : Dominique Vienne, président de la CPME » - Zinfos 974 le 29 octobre 2018

https://www.zinfos974.com/L-invite-de-Zinfos-Dominique-Vienne-president-de-la-CPME_a133021.html